



VILLE DE
PARIS



PACTE PARISIEN POUR LES QUARTIERS POPULAIRES



Paris, forte de sa dynamique de grande métropole, est aussi une ville mixte et populaire, avec des quartiers dans lesquels se mélangent des Parisiennes et Parisiens aux trajectoires de vie multiples, aux origines sociales et géographiques variées.

Les efforts historiques menés pour augmenter l'offre de logements abordables, en veillant au rééquilibrage du logement social entre les arrondissements et entre les quartiers, ont préservé cette mixité sociale et permettent à Paris de continuer de loger ses forces vives et ses familles. Dans les quartiers parisiens cohabitent ainsi **une diversité sociale, de cultures, de langues et de pratiques de la vie quotidienne qui fait toute la richesse et la fierté de notre capitale.**

Les quartiers les plus populaires de Paris sont aussi traversés par des enjeux que la ville entend regarder en face, avec des habitantes et habitants plus modestes, aux parcours de vie parfois complexes et présentant des fragilités qui justifient que la ville y consacre davantage de moyens.

Chaque Parisienne, chaque Parisien, a le droit de bénéficier de la même qualité de vie, dans les quartiers populaires faubouriens du centre comme dans les quartiers plus périphériques situés aux portes de Paris. **La ville de Paris porte partout la même ambition : faire vivre concrètement la justice sociale et l'équité territoriale, pour qu'aucun quartier ne se sente défavorisé, relégué ou abandonné.**

Notre choix politique d'un « sur-investissement » en faveur des quartiers les plus populaires s'inscrit dans la durée, avec des résultats visibles et perçus par les habitantes et habitants.

Un projet particulièrement emblématique est celui de la Porte de La Chapelle métamorphosée autour de son Arena olympique, du nouveau parc Chapelle-Charbon ou encore de la rue de La Chapelle végétalisée et apaisée. Quelle très belle transformation accélérée par les Jeux, de cette porte du nord de Paris, au bénéfice de ses habitantes et habitants ! La même ambition produira les mêmes résultats dans de nombreux quartiers : Bédier-Oudiné, Bartholomé-Brancion, Porte de la Villette, Python-Duvernois.

Cette priorité donnée au soutien des quartiers populaires de Paris depuis 2014 se traduit dans de multiples domaines, avec en particulier :

- Des **plans d'actions mis en œuvre sur le terrain par 10 équipes de développement local (EDL)**, implantés au cœur des quartiers.
- La **rénovation thermique et la construction de milliers de logements.**
- Le **développement des services publics** au travers des crèches, des écoles, des équipements jeunesse, des lieux culturels et des infrastructures sportives.
- La **transformation écologique du cadre de vie** par la création de nouveaux jardins, la piétonisation et la végétalisation des rues, le développement des transports avec l'arrivée du tramway et des pistes cyclables et la diversification du tissu commercial.
- L'**adaptation des services publics pour en faciliter l'accès**, en allant davantage vers les usagères et usagers, et en maintenant des structures physiques et des agents publics au plus proche des habitantes et habitants.
- Le **soutien massif aux associations de quartier**, formant un réseau de partenaires solide et essentiel, qui intervient au quotidien auprès des Parisiennes et Parisiens les plus fragiles, et qui fait vivre concrètement le lien social et les solidarités de proximité.

Les quartiers se transforment, s'embellissent, s'équipent et se végétalisent en bénéficiant de nombreuses actions pour l'accès à l'éducation, l'emploi, la santé, la culture, le sport, etc. L'Observatoire des quartiers populaires parisiens de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) montre **des évolutions socio-économiques positives dans le temps, pouvant conduire à des modifications dans les périmètres d'intervention.** Ce soutien public renforcé est aussi perçu et reconnu par les habitantes et les habitants. Lors des émeutes urbaines de 2005, et encore à l'occasion des événements violents du début de l'été 2023, les quartiers parisiens ont globalement moins souffert des tensions que les autres quartiers populaires en France.

Cependant, dans un contexte national de crise, d'aggravation des inégalités et de recul des services publics, certaines difficultés persistent. Les enjeux sont connus. Les crises contemporaines – sanitaire, écologique, sociale et démocratique – ont mis au jour de manière très claire les vulnérabilités des quartiers populaires.

Tout l'enjeu du Pacte parisien pour les quartiers populaires est de tenir compte de ces fragilités et de continuer d'y apporter des réponses concrètes, dans chacun des 35 quartiers populaires et des 16 secteurs de veille identifiés.

Avec ce Pacte, Paris s'engage à répondre aux préoccupations exprimées par les Parisiennes et Parisiens dans les quartiers populaires et à agir en très grande proximité pour plus d'égalité territoriale.

Avec ce Pacte, Paris porte une approche volontariste à une échelle d'intervention élargie, au-delà des seuls périmètres des quartiers prioritaires retenus par l'État dans le cadre du renouvellement du contrat de ville.

ANNE HIDALGO – Maire de Paris



Le Pacte parisien pour les quartiers populaires : des engagements déterminés avec les Parisiennes et Parisiens

« Faire avec » les habitantes et habitants des quartiers populaires est au cœur de notre approche. Pendant plus d'un an, nous avons concerté les Parisiennes et Parisiens pour qu'ils nous partagent leurs avis, leurs perceptions et ressentis, et qu'ils nous expriment leurs besoins et leurs envies.

Cette grande concertation a été menée dans tous les arrondissements concernés, avec des questionnaires réalisés par les équipes de développement local, des enquêtes en porte-à-porte et de nombreux temps d'échanges organisés sous différentes formes, en variant les publics, mais aussi les thématiques.

Une majorité des habitantes et habitants des quartiers populaires nous ont témoigné d'un cadre de vie agréable ou qui s'était amélioré. Mais des attentes se sont aussi exprimées. En fonction des quartiers, le manque de commerces ou d'espaces verts, la demande d'espaces pour la jeunesse, de bibliothèques ou encore de lieux pour l'accompagnement dans les démarches administratives, ont été mis en avant.

Pour compléter ces temps de concertation, une conférence citoyenne a été organisée réunissant 37 Parisiennes et Parisiens représentatifs des quartiers populaires. Ces habitantes et habitants ont échangé ensemble pour répondre à la question « Demain, comment mieux vivre dans mon quartier » ? Des ateliers thématiques, des visites de quartiers et des débats avec des professionnels de la politique de la ville leur ont permis d'aboutir à la rédaction d'un avis collectif qui a été présenté aux élus et élues de la ville de Paris.

L'attachement à l'école publique, à l'amélioration du cadre de vie, à la participation citoyenne et à la vie de son quartier, ainsi qu'un meilleur accès aux services et offres culturelles, sportives et de loisirs ont fait l'objet de plusieurs propositions qui sont reprises dans le Pacte parisien pour les quartiers populaires.

Merci aux habitantes et habitants, ainsi qu'aux associations qui ont participé à tous ces moments d'échanges. Grâce à leur investissement, le Pacte parisien pour les quartiers populaires reflète une ambition commune pour faire de la promesse républicaine une réalité à Paris. Ce dialogue, indispensable à la vie démocratique de notre cité, se poursuivra tout au long de la vie du Pacte jusqu'en 2030.

MÉLODY TONOLLI — Adjointe à la Maire de Paris chargée de la politique de la ville

L'ÉLABORATION DU PACTE POUR LES QUARTIERS POPULAIRES

L'État reconnaît

21

quartiers prioritaires, représentant

121 800 habitantes et habitants, soit

7%

de la population parisienne.

La ville de Paris identifie

35

quartiers populaires, représentant

427 425 habitantes et habitants, soit

20%

de la population parisienne.

35 QUARTIERS POPULAIRES PARISIENS

Avec le Pacte parisien pour les quartiers populaires, Paris se dote d'une nouvelle géographie des quartiers populaires (QPOP) qui se distingue de la géographie établie par l'État pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sur le critère unique du revenu médian.

12 indicateurs de vulnérabilité ont été identifiés avec l'APUR permettant de regarder l'ensemble des difficultés économiques et sociales (précarité, insertion professionnelle, décrochage scolaire, difficultés de logement, personnes âgées précaires, familles monoparentales, etc.).

12 indicateurs de vulnérabilité ont été identifiés

- Moins de 20 ans dans un foyer à bas revenus
- Jeunes de 16-25 ans ni en étude ni en emploi
- Part des étrangers
- Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans
- Chômeurs (dans les actifs de 15-64 ans)
- Logements sur-occupés (dans les ménages de plus de 2 personnes)
- Revenu médian déclaré
- Taux de pauvreté
- Bénéficiaires de PSOL-retraite
- Premier décile de revenu disponible
- Foyers à bas revenus dans les ménages
- RSA-SOCLE (dans les ménages)

Ce travail a été enrichi de l'expertise des 10 Mairies d'arrondissement concernées pour aboutir à de nouveaux périmètres des quartiers populaires parisiens.

Le Pacte retient ainsi **35 quartiers populaires** et **16 secteurs** dits « de veille » répartis dans **10 arrondissements** (10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e) représentant **427 425 habitants**, soit **20 % de la population parisienne**.

En comparaison, la nouvelle géographie prioritaire de l'État, entrée en vigueur par décret au 1^{er} janvier 2024 et inscrite dans le contrat de ville 2024-2030, se compose de **21 quartiers prioritaires** situés dans **9 arrondissements** (10^e, 11^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e) représentant une population estimée à **121 800 habitants**, soit **7 % de la population parisienne**.



UN PROJET POUR CHACUN DES 35 QUARTIERS POPULAIRES

35 PROJETS DE QUARTIER

Chaque quartier populaire dispose ainsi d'un plan d'actions dédié avec les différents équipements, services et ressources à développer et implanter. Chaque projet de quartier a été élaboré sur la base d'une consultation des habitantes et habitants, d'une concertation des partenaires locaux, et des orientations fixées par les Mairies d'arrondissement.

Pour chacun des quartiers, une double gouvernance est organisée pour s'assurer de l'atteinte des objectifs, au niveau parisien et en arrondissement.

En cohérence avec le Pacte parisien de la proximité, les projets de quartier, annexés à la feuille de route, sont pilotés et coordonnés par chaque Mairie d'arrondissement avec l'équipe de développement local, en impliquant les différentes directions de la ville.

Les projets de quartier, pilotés et évalués annuellement par la Mairie d'arrondissement avec l'équipe de développement local, forment la déclinaison locale et opérationnelle du Pacte. Les habitantes et habitants ayant participé aux concertations seront tenus informés du suivi de la mise en œuvre des mesures. Les plans d'actions de chaque quartier feront l'objet d'une clause de revoyure à mi-parcours, en 2027, avec une nouvelle consultation des habitantes et habitants.



LES QUARTIERS POPULAIRES PARISIENS 2024-2030

LES QUARTIERS POPULAIRES PARISIENS
427425 habitantes et habitants

- 35 quartiers populaires (QPOP)**
362 576 habitantes et habitants
- 16 secteurs de veille**
64 849 habitantes et habitants
- 21 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**
représentant 121 800 habitantes et habitants

17^e

- 1** Porte d'Asnières
- 2** Porte de Saint-Ouen
Porte Pouchet
Porte de Clichy

18^e

- 3** Porte Montmartre
Porte des Poissonniers
- 4** Blémont / Moskova
- 5** Amiraux / Simplon
- 6** Goutte d'Or
- 7** Porte de la Chapelle
Charles Hermite
- 8** La Chapelle Evangile
- 9** La Chapelle Sud

19^e

- 10** Rosa Parks
- 11** Michelet / Alphonse Karr
rue de Nantes
- 12** Stalingrad / Riquet / Flandre
- 13** Ourcq / Léon Giraud
- 14** Danube / Solidarité / Marseillaise
- 15** Algérie / Potain / Compans
- 16** Place des Fêtes
- 17** Rébeval
- 18** Chauffourniers

20^e

- 19** Porte des Lilas
- 20** Rigoles Métra
- 21** 140 Ménilmontant
- 22** Belleville
- 23** Amandiers
- 24** Fougères Le Vau
- 25** Python Duvernois
- 26** Porte de Montreuil Nord
- 27** Saint Blaise
- 28** Tour du Pin Porte de Montreuil Sud

10^e

- 29** Louis Blanc / Aqueduc
- 30** Grangeaux Belles / Buisson
Saint-Louis

11^e

- 31** Belleville / Fontaine au Roi
- 32** Roquette

12^e

- 33** Erard
- 34** Villiot / Bercy
- 35** Vallée de Fécamp
- 36** Porte de Vincennes

13^e

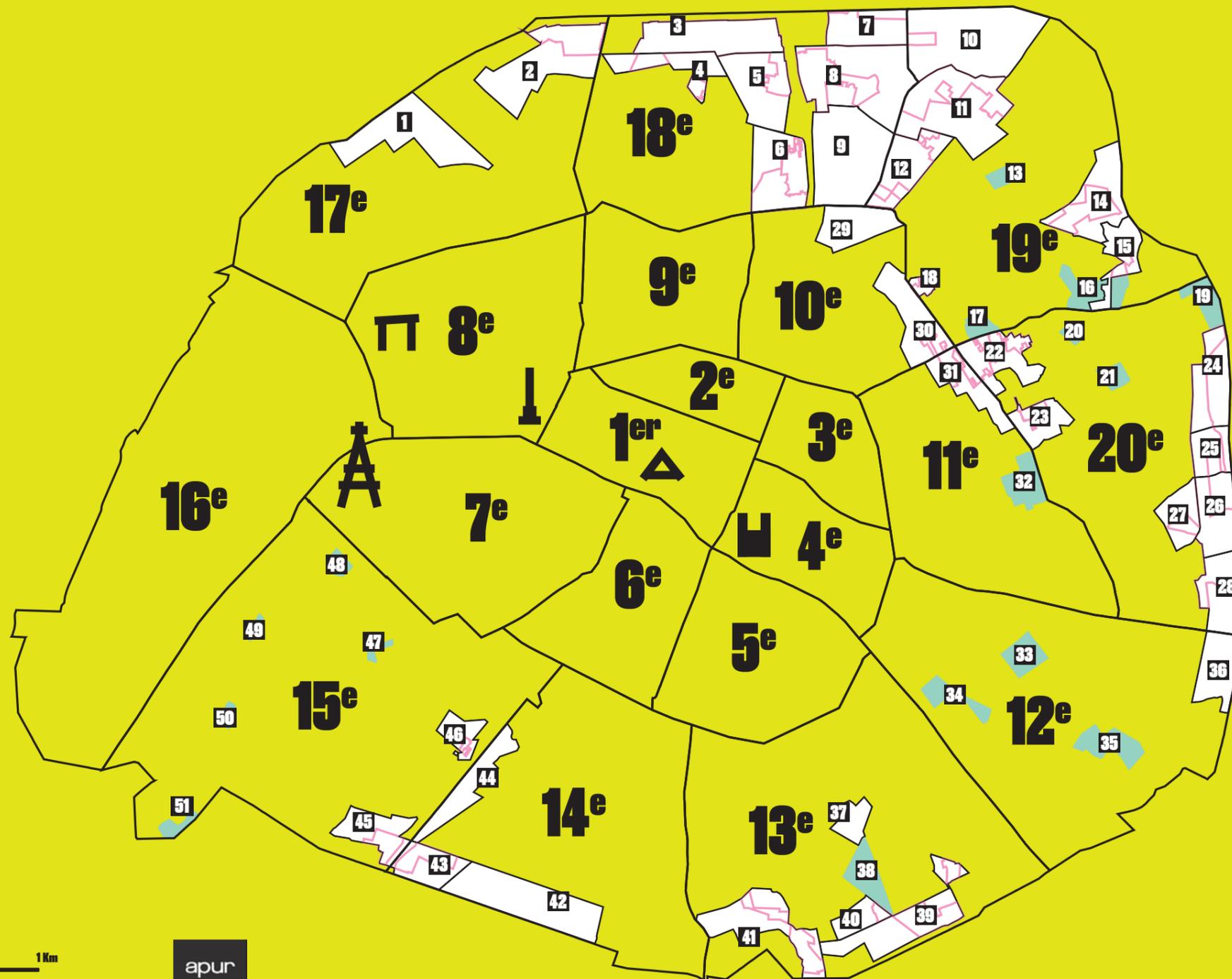
- 37** Nationale
- 38** Olympiades
- 39** Bédier / Boutroux
Oudiné / Chevaleret
- 40** Masséna / Villa d'Este
- 41** Kellermann / Paul Bourget

14^e

- 42** Porte d'Orléans
- 43** Didot / Porte de Vanves
- 44** Plaisance / Pernetty

15^e

- 45** Porte Brancion / Périchaux
- 46** Falguière
- 47** Amiral / Roussin
- 48** Duplex
- 49** Quatre Frères Peignot
- 50** Balard
- 51** Frères Voisin



10

11

0 1Km



FAIRE PLUS, FAIRE MIEUX, FAIRE ENSEMBLE

FAIRE PLUS : DAVANTAGE DE MOYENS

Par ce Pacte, la ville de Paris réaffirme et rehausse son engagement à mobiliser davantage de moyens dans les quartiers populaires sur l'ensemble de ses politiques publiques et à les piloter avec cet objectif :

- **Plus d'investissement :** réaffirmation de l'objectif d'au moins 25 % du budget parisien pour les quartiers populaires.

Pour rénover les bâtiments publics, les logements, les espaces publics, les équipements sportifs et culturels, aménager des places et végétaliser les cœurs de quartier.

- **Plus de services publics de proximité :** une densité élevée d'équipements dans les quartiers.

Pour que la « ville du quart d'heure » s'applique partout et qu'aucun quartier ne manque de services publics de proximité et ne soit enclavé.

- **Plus de présence humaine :** des équipes de développement local et des agents publics dans les quartiers.

Pour accueillir et orienter les usagers, maintenir une présence physique du service public, développer des projets et mobiliser des partenaires.

- **Plus de soutien aux associations :** un financement important de la ville aux acteurs associatifs dans les quartiers populaires.

Pour soutenir les projets des associations qui agissent au quotidien auprès des habitantes et habitants les plus fragiles (plus de 8 millions d'euros de subventions aux associations en 2023 pour financer près de 900 projets).

FAIRE MIEUX : ADAPTER LES POLITIQUES PUBLIQUES

La mobilisation de moyens doit s'accompagner d'une adaptation des services publics, pour qu'ils soient effectivement fréquentés par les personnes qui en sont le plus éloignées. La politique de la ville expérimente de nouvelles méthodes, pour adapter les services publics : amplitudes horaires élargies, opérations « hors les murs » et « aller vers » les personnes, traduction des supports de communication, etc. La ville de Paris s'engage à poursuivre ce mouvement pour lutter contre le non recours, par :

25%

du budget parisien pour les quartiers populaires.

30

engagements pour les quartiers.

- Une offre de services ciblée sur des « publics fragilisés » plus présents en quartiers populaires

Pour les jeunes en difficulté, les personnes âgées isolées, les familles monoparentales, les chômeurs de longue durée, les personnes de nationalité étrangère...

- Le développement de méthodes pour « aller vers » les personnes et déployer des actions « hors les murs »

- Des initiatives pour lutter contre le non recours aux droits sociaux et juridiques dans les quartiers

- Le renforcement des actions visant à encourager un dialogue apaisé autour des valeurs de la République

FAIRE ENSEMBLE : FAIRE AVEC LES HABITANTES ET LES HABITANTS ET LES PARTENAIRES DE LA VILLE

La politique de la ville est une politique participative : elle s'appuie sur l'expertise des habitantes et habitants et sur les initiatives citoyennes, très nombreuses dans les quartiers. La ville s'engage, avec les habitantes et habitants des quartiers populaires, à :

- La reprise des propositions formulées dans les concertations et la reconnaissance de l'exercice d'un « droit de suite » aux habitantes et habitants. L'essentiel sur la concertation :
 - Des centaines d'ateliers sur différentes thématiques avec les habitant·es et les associations.
 - Des consultations dans tous les arrondissements concernés (1500 questionnaires).
 - Une enquête en porte-à-porte avec l'association « voisins malins ».
 - Une conférence citoyenne des quartiers populaires.

- La multiplication des espaces, formels et informels, de dialogue avec les habitantes et habitants des quartiers populaires.

- Un soutien accru aux initiatives citoyennes dans les quartiers à travers le Budget Participatif de la ville et le « Fonds de participation des habitants ».

La politique de la ville est aussi une politique partenariale : elle mobilise l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs qui agissent dans les quartiers. Si elle s'appuie aussi sur le contrat de ville 2024-2030 et ses 30 engagements pour les quartiers, la ville entend mobiliser ses signataires pour les déployer sur le périmètre élargi des quartiers populaires. La ville s'engage à travailler avec ses partenaires pour :

- Intervenir de manière renforcée et coordonnée sur l'ensemble de nos quartiers populaires.

- Mettre en œuvre à Paris les mesures annoncées lors du Comité interministériel des villes, en particulier la généralisation des cités éducatives et la prise en compte de la géographie prioritaire dans l'éducation prioritaire.

- Obtenir le maintien des crédits et dispositifs spécifiques de l'État dans les quartiers prioritaires et appuyer la mobilisation et l'adaptation des services publics relevant des compétences de l'État dans les quartiers populaires parisiens : France Travail, France Services, Police nationale, Protection judiciaire de la jeunesse, etc.

LES MESURES DU PACTE POUR LES QUARTIERS POPULAIRES

14



LA TRANSFORMATION URBAINE ET ÉCOLOGIQUE DE LA VILLE

MESURE À SUIVRE

■ Poursuivre le renouvellement urbain et la transformation écologique des quartiers en grande proximité.

Plusieurs grandes opérations de renouvellement urbain se sont déployées ces dernières années et se poursuivent dans de nombreux quartiers de portes. Ces opérations permettront d'offrir davantage de services, notamment des équipements publics (santé, petite enfance, culturel, sportif, associatif, etc.), des commerces, et la création d'emplois autour de la production en priorité.

Dans le cadre du Plan local d'urbanisme bioclimatique qui vise l'ouverture au public de 300 hectares supplémentaires, ces projets répondent également à un besoin essentiel de renforcer les espaces verts, qu'il s'agisse de parcs accessibles, arborés, ludiques et rafraîchissants, comme de réserves de biodiversité, indispensables au refroidissement de la ville en période de forte chaleur.

Autour de ces enjeux, s'articule également l'ambition portée par la ville de Paris de créer des logements et d'en diversifier l'offre afin de répondre à la demande très forte (logement social, intermédiaire, bail réel solidaire, accession), à toutes les étapes de la vie (logements familiaux, étudiants, intergénérationnels). La rénovation du bâti existant se déploie de manière très ambitieuse en lien avec les bailleurs sociaux, pour améliorer les conditions de vie des habitantes et des habitants (isolation, énergie, aération, accessibilité, etc.) ainsi que pour équipements municipaux (écoles, collèges, gymnases, bibliothèques, etc.).

Plusieurs secteurs sont en cours de réaménagement avec des éléments de programmation emblématiques et à la hauteur des attentes exprimées localement durant la concertation, entre autres :

- Chapelle-Charbon (18^e) ou Python-Duvernois (20^e) et leurs grands parcs centraux ;
- Bédier-Oudiné (13^e), avec notamment une rénovation complète ambitieuse du groupe scolaire ;
- Porte de Montreuil (20^e) qui verra son rond-point transformé en place-jardin très plantée et animée ;
- Porte de la Villette (19^e), secteur à l'étude dont l'avenue de la Porte sera réaménagée dès 2025.
- Bartholomé-Brancion (15^e) nouveau QPV et secteur de projet urbain ;

La transformation écologique de la ville est aussi menée en très grande proximité, dans chaque quartier, à l'échelle de la ville du quart d'heure. Les projets de végétalisation, piétonisation et embellissement de l'espace public répondent à une forte demande des habitantes et habitants et se déploient de manière massive. La ville travaille avec les Maires d'arrondissement à aménager des rues aux enfants et des cours oasis dans les quartiers populaires, à planter des arbres et à déployer des pistes cyclables sécurisées. La démarche « Embellir votre quartier » bénéficie d'un budget renforcé lorsqu'elle est déployée dans un quartier populaire.

Notre action volontariste ne saurait être mise en œuvre sans les habitantes et habitants. Nous leur donnons les moyens d'être actrices et acteurs de cette transition.

Si les habitantes et habitants des quartiers populaires sont souvent en première ligne à subir les conséquences du réchauffement climatique, ils ont une empreinte carbone bien inférieure aux moyennes. Dans le prolongement de la philosophie « plus juste » du Plan Climat, la ville de Paris veille à ne pas laisser s'opposer « fin du monde et fin du mois » mais à permettre leur conciliation.

MESURE À SUIVRE

■ La transformation du périphérique avec et pour les habitantes et habitants des quartiers populaires : une urgence sanitaire et sociale.

Plus de 550 000 Franciliennes et Franciliens vivent aujourd'hui à proximité du boulevard périphérique et en subissent quotidiennement les pollutions atmosphériques et sonores, souvent au-delà des valeurs réglementaires de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En héritage des Jeux de Paris, notre volonté est que la voie réservée reste dédiée au covoiturage et aux transports en commun et que la vitesse soit abaissée au bénéfice des riveraines et riverains. Notre horizon est la métamorphose radicale de cette autoroute urbaine pour l'apaiser et abolir la frontière qu'elle constitue avec les villes voisines. Demain, cet axe transformé pourra être aisément traversé, avec des abords végétalisés et des portes devenant des places.

■ Former et soutenir les jeunes dans leurs projets en faveur de la transformation écologique de leur quartier.

Parce que le climat est l'affaire de toutes et tous, nous voulons travailler avec les associations, les habitantes et habitants engagés, les établissements scolaires et les jeunes pour agir en faveur de la transformation écologique de nos quartiers et de notre ville, en lien avec l'Académie du Climat. Nous allons notamment soutenir des projets visant à accompagner et former les jeunes volontaires de Paris des quartiers populaires ainsi que les éco-délégués pour devenir des ambassadeurs climat.

■ Accompagner l'apprentissage du vélo dans les quartiers.

Les mobilités durables sont un véritable enjeu écologique et social pour les habitantes et habitants de quartiers souvent plus enclavés. En complément du renforcement des transports en commun, nous allons multiplier les occasions d'apprendre à faire du vélo, avec une attention particulière pour les adultes dans le cadre des « vélo-écoles ». À la clé de cet apprentissage, nous souhaitons, en mobilisant tout un réseau de partenaires, que celles et ceux qui le demandent puissent être équipés d'un vélo.

+300

hectares
végétalisés
d'ici 2040.

15

LA SOLIDARITÉ ET LE LIEN SOCIAL

LE LIEN SOCIAL ET LE DÉVELOPPEMENT D'ESPACES DE CONVIVIALITÉ ET D'EXPRESSIONS DE SOLIDARITÉ

Les habitantes et habitants des quartiers populaires sont nombreux à percevoir les transformations de leur cadre de vie et à émettre le souhait de pouvoir s'approprier ces nouveaux espaces communs pour y développer des initiatives de solidarité et des moments de convivialité.

DEMANDE DES HABITANT-ES

■ Une « place populaire » dans chacun de nos quartiers !

En réponse aux attentes des habitantes et habitants, chacun des quartiers populaires bénéficiera d'un lieu privilégié d'échanges et de rencontres, de convivialité et de solidarité. Ces places populaires, déjà aménagées, en cours ou prévues, essaieront comme autant de cœurs battants des quartiers, où associations, habitantes et habitants pourront se retrouver pour organiser des temps festifs ou des initiatives de solidarité. La ville veillera également à permettre l'installation à leurs abords d'associations ou de structures contribuant à les animer et à répondre aux besoins.

■ Expérimenter des salles de fêtes.

Paris souffre d'un manque d'espaces disponibles au bénéfice des habitantes et habitants comme peuvent l'être les salles des fêtes communales. Pourtant, des lieux existent et peuvent être investis de façon transitoires ou en optimisant leur usage, en expérimentant leur polyvalence ou intensité d'utilisation.

Nous expérimenterons des salles de fêtes pour des besoins ponctuels, festifs, ou familiaux, nous travaillerons en lien avec les Mairies d'arrondissement, les bailleurs sociaux, Paris Commerces ou avec les associations disposant d'un local dont l'usage peut être mutualisé, à en permettre la mise à disposition ou la location.

**« POUR SE SENTIR BIEN DANS
UN QUARTIER IL FAUT AVOIR
UN LIEU OÙ RENCONTRER
LES VOISIN-ES. »**

Parole d'habitant-e



8

sur 10 c'est
le nombre
de familles
monoparentales
où le parent seul
est une femme.

LA PARENTALITÉ ET L'ATTENTION PARTICULIÈRE AUX MÈRES ISOLÉES

MESURE À SUIVRE

■ Développer le réseau de solidarité des familles monoparentales dans l'ensemble des quartiers.

Les parents ont un rôle essentiel pour favoriser le développement et le bien-être de leurs enfants. Dans le cas d'une famille monoparentale, d'horaires décalés, de difficultés, le besoin d'un accompagnement spécifique peut être ressenti.

1 famille sur 4 est monoparentale, constituée d'une femme seule dans 82 % des cas. Cette réalité nationale est encore davantage présente à Paris et de surcroît en quartier populaire, avec parfois plus de 60 % de familles monoparentales dans certains quartiers.

La ville porte le réseau de solidarité des familles monoparentales, un dispositif d'accompagnement global à leur intention, en soutenant les associations et des projets locaux de lutte contre l'isolement de ces parents seuls. Nous le déploierons dans l'ensemble des quartiers.

DEMANDE DES HABITANT-ES

■ Expérimenter un accueil du matin en lien avec le tissu associatif de proximité.

Pour certaines familles, notamment monoparentales, il est nécessaire de pouvoir trouver une solution pour les enfants avant l'école. Nous souhaitons pouvoir expérimenter un accueil de 7h30 à 8h20 dans des associations et des structures relais. Les enfants participeront à des activités douces et se prépareront à rejoindre l'école. L'expérimentation vise à évaluer la pertinence d'un tel dispositif à Paris en quartier populaire.

■ Développer les parcours « tous au collège ».

En complément des centres de loisirs parisiens, nous renforcerons l'offre de « tous au collège » à destination des collégiennes et collégiens qui ne partent pas en vacances, afin de les faire bénéficier gratuitement de l'offre d'activité et de sortie de la ville de Paris et de ses partenaires, avec des parcours thématiques à la semaine.



« IL FAUT COMMUNIQUER SUR LES ÉQUIPES INCROYABLES DES ÉCOLES PUBLIQUES. »

Parole d'habitant-e



18

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ ET LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Chaque enfant doit pouvoir être accompagné dès le plus jeune âge et dès les premiers signes de fragilité pour réduire les inégalités et donner la même chance à toutes et tous. L'école publique est au cœur de la construction des citoyennes et citoyens. Si la mixité scolaire est indispensable pour la réussite éducative, l'accompagnement à la scolarité et la prévention du décrochage scolaire apparaissent essentiels pour l'épanouissement des jeunes et la cohésion sociale, participant à prévenir des trajectoires sociales difficiles ou des conduites à risque.

MESURE À SUIVRE

■ Expérimenter les petits déjeuners gratuits dans des écoles publiques en quartier populaire.

Ce repas est important pour que les enfants disposent d'énergie toute la journée et notamment pour se concentrer à l'école. L'objectif est de pouvoir poursuivre les expérimentations d'un petit déjeuner gratuit à l'école, déjà menées dans certaines écoles volontaires en quartier populaire. Ces temps à l'école seront également une opportunité pour apprendre à mieux manger en faisant de véritables temps pédagogiques autour de la santé et de l'alimentation durable.

■ Valoriser et renforcer la Réussite éducative.

Le dispositif de Réussite éducative de Paris permet à des enfants ou des jeunes scolarisés en éducation prioritaire ou dans les quartiers populaires de bénéficier d'un accompagnement individualisé. L'approche globale de ce parcours de suivi pluridisciplinaire permet d'impliquer les parents et de leur proposer, ainsi qu'à l'enfant, des actions permettant de viser sa réussite éducative. Ce dispositif partenarial sera renforcé et déployé dans l'ensemble des quartiers.



LES SOLIDARITÉS ET L'ACCÈS AUX DROITS

19

■ La santé comme droit universel : ouverture de nouveaux centres de santé dans les quartiers populaires.

Pour que l'espérance de vie en bonne santé et l'accès à des soins de qualité soient les mêmes partout, la ville déploie des services de prévention et de prise en charge médicale dans les quartiers où les besoins sont les plus importants. Nous ouvrirons prochainement 7 nouveaux centres de santé, en commençant par les quartiers Marx Dormoy (18^e), Gare des Mines (18^e), Python-Duvernois et Porte de Montreuil (20^e). En complément, nous poursuivrons les actions de prévention, de médiation et d'information hors les murs, construites avec les habitantes et les habitants, dans une démarche de santé communautaire qui s'appuie sur leurs compétences et leurs réalités de vie.

■ Soutenir la pratique d'une activité physique pour la santé des habitantes et habitants.

Afin de lutter contre la sédentarité et d'encourager le soin par l'activité physique, la ville de Paris continuera d'ouvrir des maisons sport santé prioritairement dans les quartiers populaires pour inciter les personnes éloignées de la pratique à commencer ou poursuivre une activité physique avec un accompagnement à des fins de santé et de bien-être, quel que soit leur âge.

DEMANDE DES HABITANT-ES

■ Concrétiser le droit à une alimentation saine.

L'alimentation saine ne doit pas être réservée aux plus aisés. Face à l'inflation et la précarité alimentaire, la ville de Paris souhaite concrétiser le droit à une alimentation saine pour toutes et tous. La ville va consolider les dispositifs d'accessibilité sociale à une alimentation de qualité (comme la garantie des repas à 13 centimes d'euro en restauration collective pour les premières tranches du quotient familial) et expérimenter de nouveaux dispositifs inclusifs diversifiant les publics touchés, comme la halle alimentaire dans le 11^e, la cantine solidaire pour les étudiants dans le 14^e ou encore la caisse alimentaire commune dans le 20^e.

LES MESURES DU PACTE POUR LES QUARTIERS POPULAIRES

LA PROMESSE RÉPUBLICAINE POUR L'ÉMANCIPATION DES HABITANTS ET HABITANTES

La lutte contre les inégalités et les discriminations sous toutes leurs formes est au cœur de l'action de la ville de Paris. L'enjeu essentiel est de tenir la promesse républicaine pour toutes et tous, partout.

LES LOISIRS ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE SPORTIVE, CULTURELLE ET DE VACANCES ACCESSIBLE POUR TOUTES ET TOUS

La ville-capitale dispose d'une offre de loisirs, de pratiques ou de sorties, tant culturelles que sportives particulièrement riche. La ville de Paris développe une politique ambitieuse pour favoriser l'accès de toutes et tous à la culture, par la gratuité dans ses musées, par son réseau de bibliothèques, par ses conservatoires et le soutien actif aux associations de pratique artistique ou par la promotion de l'éducation artistique et culturelle, des programmes tels que l'Art pour grandir et les interventions artistiques ou accueil de résidences dans les établissements scolaires ou par le développement de l'art dans l'espace public.

■ De nouveaux lieux culturels.

La ville travaille à implanter des équipements et lieux culturels dans les quartiers populaires. Deux nouvelles bibliothèques viennent de voir le jour avec la médiathèque James Baldwin associée à la Maison des réfugiés dans le 19^e et la médiathèque Virginia Woolf dans le 13^e arrondissement.

■ Proposer un « carnet culture » pour un meilleur accès à la culture dès le plus jeune âge.

Dès l'école élémentaire, grâce à des partenariats avec Paris Musées et les structures parisiennes, chaque enfant pourra être doté d'un carnet lui permettant d'effectuer gratuitement pendant sa scolarité 5 visites de lieux de son arrondissement et 5 visites de lieux parisiens. En lien avec les objectifs du Projet éducatif de territoire, ce carnet permettra de s'assurer que chaque enfant des quartiers populaires puisse ainsi visiter les structures et monuments de proximité et d'autres plus emblématiques comme la Tour Eiffel.

MESURE À SUIVRE

■ Des « tandems culture » entre des structures culturelles et les quartiers populaires.

Plusieurs institutions culturelles de référence se sont engagées pour être associées à un quartier populaire ou à l'une de ses structures, pour une collaboration privilégiée et porter des projets culturels ou de transmission artistique en lien avec ses habitantes et habitants en favorisant leur participation. Ainsi, le Théâtre de la ville-Sarah Bernhardt, le Théâtre du Châtelet, la Maison européenne de la photographie, l'Orchestre de chambre de Paris ou encore la Fondation Pinault seront mis en tandem avec des structures situées au cœur des quartiers. A terme, chacun des 35 quartiers populaires sera mis en tandem avec un lieu de culture.

« DEPUIS L'ARRIVÉE DU
TRAMWAY AINSI QUE
L'INAUGURATION DE LA
BIBLIOTHÈQUE ET DE L'ESPACE
PARIS JEUNE, ON OBSERVE
DES CHANGEMENTS POSITIFS
DU QUARTIER. »

Parole d'habitant-e



■ Faciliter l'accès aux vacances pour toutes et tous.

Si les habitantes et habitants des quartiers populaires partent bien moins en vacances, la ville de Paris œuvre à lever les freins à ce droit au départ. Seront notamment développés les séjours courts et les sorties à la journée ainsi que les projets de séjours pour les jeunes, en particulier ceux portés par des associations jeunesse ou les clubs de prévention. Les familles seront accompagnées pour un accès facilité aux aides de la Caf et dans la construction de leurs projets de vacances.

■ Développer la prise en charge du Bafa.

La ville de Paris porte un dispositif de Bafa citoyen consistant à donner aux jeunes la possibilité de se former à prix réduit à la première partie de ce brevet d'animation, en contrepartie d'un projet citoyen. Pour les jeunes des quartiers populaires, sera expérimenté le financement de l'ensemble du brevet, permettant aux jeunes d'aller au bout de leur formation, en leur offrant des débouchés dans les structures municipales en recherche d'animatrices et animateurs.

DEMANDE DES HABITANT-ES

■ Faciliter l'accès à la pratique sportive.

Il existe de nombreux freins à l'activité physique et sportive, notamment le prix des licences et cotisations. En héritage des Jeux de Paris, la ville souhaite renforcer les dispositifs qui mettent le pied à l'étrier de la pratique d'une activité. Pour des inscriptions facilitées dans la durée, pour les enfants comme pour les adultes, le dispositif Réduc'Sport de la ville sera amplifié et mieux articulé avec les autres aides mobilisables.

LES MESURES DU PACTE POUR LES QUARTIERS POPULAIRES

L'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTES ET HABITANTS DES QUARTIERS POPULAIRES VERS L'EMPLOI

La promesse républicaine d'émancipation porte l'accès à un parcours professionnel sans aucune discrimination à l'emploi. La ville de Paris œuvre pour l'égalité et contre les discriminations dans l'accès à l'emploi.

■ Aller vers l'emploi dans les quartiers.

Le dispositif Aller vers l'emploi dans les quartiers, soutenu depuis 2022, permet un accompagnement socio-professionnel des habitantes et habitants des quartiers populaires en mobilisant un collectif d'acteurs de l'emploi. Ce dispositif à l'œuvre au nord de Paris est en cours de renforcement et une nouvelle équipe sera déployée dans les quartiers populaires du sud de la capitale pour toucher encore plus de bénéficiaires.

MESURE À SUIVRE

■ Faciliter le recrutement à la ville avec un job à la clé !

Nous allons poursuivre notre ambition d'aller chercher les personnes les plus éloignées de l'emploi pour leur proposer une formation ou un emploi durable, en multipliant les démarches d'aller vers. La ville facilite le recrutement direct des habitantes et habitants des quartiers populaires dans ses services et sur les plus de 300 métiers recensés sur le nouveau site « travailler pour Paris », en adaptant ses méthodes : recrutement sans CV ou avec CV anonyme, recrutement sans concours et sans diplôme.



« C'EST UN PEU COMME
UNE FAMILLE, LES GAMINS
SE RETROUVENT SUR
LE CHEMIN DE L'ÉCOLE,
ON N'A PAS DE SENTIMENT
DE PEUR AU QUOTIDIEN. »

Parole d'habitant-e

LA CONTRIBUTION AU LIEN ENTRE POLICE ET POPULATION ET À LEUR MEILLEURE CONNAISSANCE MUTUELLE

La ville de Paris œuvre à renforcer le lien entre la police et les habitantes et habitants. Elle y participe notamment en développant sa police municipale comme une véritable police de proximité œuvrant au bénéfice des plus fragiles (accompagnement des personnes âgées, protection des écoliers, assistances aux personnes en situation de rue, etc.). Elle travaille en outre avec la préfecture de police à favoriser l'apaisement des relations entre la police nationale et les Parisiennes et Parisiens et généralise la mise à disposition d'intervenants sociaux dans les commissariats d'arrondissement.

■ Recruter des habitantes et habitants des quartiers dans la police municipale.

La police municipale parisienne, la plus grande de France, est un vivier de recrutement très important. Pour qu'elle ressemble aux Parisiennes et aux Parisiens, il est important qu'elle accueille des femmes, des jeunes et des personnes issues des quartiers populaires parisiens. Les dispositifs d'aller vers seront renforcés dans les quartiers populaires pour présenter aux habitantes et habitants les opportunités de carrière dans la police municipale et dans l'ensemble des métiers de sécurité, de prévention et de médiation de la ville.

DEMANDE DES HABITANT-ES

■ Votre policier de quartier : mettre en place des référents de quartier de la police municipale comme interlocuteurs de proximité dans les quartiers populaires.

Nous poursuivrons le développement et la territorialisation de la police municipale parisienne pour une police d'ultra-proximité. À terme des référents de quartier seront déployés dans tout Paris et prioritairement dans chacun des quartiers populaires. Ces référents seront des interlocuteurs de proximité bien identifiés des habitantes et habitants.

■ Participer à une meilleure connaissance de l'institution policière et de ses missions par les jeunes.

Encourager les rencontres entre police et population pour permettre de mieux appréhender le vécu des habitantes et habitants mais aussi leurs attentes à l'égard de la police. Cet objectif doit être poursuivi en s'appuyant sur les interventions de la police nationale et municipale dans les établissements scolaires, de même que sur les rallies citoyens organisés pour les collégiennes et collégiens.

